



Saint-Nazaire

# Vos Délégués du Personnel

## CGT



***pour vous informer, pour intervenir et pour organiser la défense et l'amélioration des salaires, de l'emploi et des conditions de vie au travail !***

**Comme vous le savez, les élections professionnelles qui auront lieu ces jours-ci servent, notamment, à élire les délégués du personnel.**

Dans cette période où les menaces et les attaques de la part de la direction et des gouvernements se multiplient, il nous paraît indispensable de pouvoir opposer une résistance claire et sans ambiguïté.

Le patronat et les gouvernements détruisent systématiquement ce que les générations précédentes ont arraché dans les luttes, ces élections professionnelles peuvent être un signal que nous sommes nombreux à ne pas vouloir nous laisser faire !

### **Au quotidien :**

Les délégués du personnel peuvent agir auprès de la direction avec votre soutien.

Tout d'abord en dénonçant à toutes les occasions, les injustices auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement.

Le manque d'embauches, les paies en dessous du smic horaire des jeunes embauchés et de nombreux intérimaires (au point que nombre d'entre eux se voient contraints de refuser l'embauche en CDI ou de démissionner dès que possible !), les salaires bloqués, les heures supplémentaires imposées, les problèmes de condition de travail : tout doit être mis sur la place publique, chacun doit être convaincu que c'est inacceptable et que ça ne peut pas durer !



***Ce n'est jamais suffisant, mais en portant vos revendications aux réunions de Délégués du Personnel, des résultats ont été obtenus.***

- Les délégués CGT ont pu consulter les contrats de travail des salariés et ont dénoncé publiquement les taux horaires sous le SMIC.

Devant ce scandale, la direction vient de réajuster pour les jeunes embauchés le taux horaire en leur versant plus de 50 euros de galon...

Même s'il reste la grille des salaires à revoir complètement, et cela concerne aussi les intérimaires, cela montre qu'il n'est pas inutile de s'opposer aux pratiques de la direction.

- A force de dénoncer et de combattre le fait que dans certains secteurs les toilettes et les douches étaient dans un état pitoyable, que les intérimaires soudeurs ne bénéficiaient pas des cagoules Adflow, que les compagnons étaient amenés à travailler dans des conditions dégradées faute de matériel adéquat, ou que les salariés des Bureaux d'Etudes ne disposaient pas de salle de restauration digne de ce nom,

***la direction a fini par régler ces problèmes qu'elle faisait tout pour ne pas voir.***

- Il est important de souligner également que de nombreuses pratiques abusives de la direction ou de la hiérarchie directe ont pu être contrecarrées par de simples vérifications dans le code du travail ou dans les accords d'entreprise.



Par exemple, nous avons dénoncé les fouilles systématiques illégales à la débauche, les faux prétextes avancés pour ne pas accorder des congés ou des galons et bien d'autres petites manœuvres de ce genre.

***Bien sûr, seule la mobilisation des salariés permet de réelles avancées pour faire reculer la direction sur tel ou tel problème, mais là encore, les délégués du personnel CGT tiennent leur rôle. En organisant lorsque cela est possible des assemblées générales, des mobilisations et en permettant aux salariés de s'exprimer le plus collectivement possible.***



**Dans ces élections la liste des candidats CGT représente et reflète de nombreux secteurs de l'entreprise :**

- à Penhoët et à Brais, au PM et à bord, dans les ateliers et dans les bureaux,
- dans chacun des principaux métiers,
- avec une représentation proportionnelle d'hommes et de femmes.

Ainsi, comme précédemment, en votant nombreux pour cette liste, les salariés STX trouveront à leur côté aussi bien individuellement que collectivement les délégués CGT de leur secteur (ou du secteur voisin) pour les épauler et les représenter chaque fois que cela sera nécessaire (et cela l'est bien trop souvent).

### **Informer, dénoncer, s'unir :**

Les représentants du personnel CGT siègent aux différentes réunions, nationales, locales, ainsi qu'à celles qui ont lieu à l'échelle de l'entreprise. Cela nous permet de dénoncer les projets du patronat et parfois d'y faire barrage.

Qui aurait entendu parler des projets du patronat local de CDIC (un contrat qui aurait permis d'employer de façon totalement précaire sans date de fin et sans prime de précarité des salariés pour la durée d'un « chantier »). La CGT a combattu ce projet qui menaçait l'ensemble des salariés du site.

La CGT a rendu publique la tentative de magouille du patronat local, ce qui a permis de mettre du plomb dans l'aile à ce projet et de le ranger dans un tiroir.

**Il faut également qu'il y ait un syndicat qui s'adresse à tous les sous-traitants,** quel que soit leur statut ou nationalité, avec pour objectif de dépasser les barrières qui ont été dressées entre nous pour pouvoir nous exploiter plus facilement.

Alors que d'autres voudraient diviser nos rangs et donc notre force, la CGT milite pour reconstruire cette communauté de travail aux meilleures conditions et au meilleur statut social.

Pour ces élections professionnelles, la CGT a revendiqué et obtenu qu'en plus des 2.600 salariés STX, 268 intérimaires et 1.000 travailleurs sous-traitants considérés comme permanents sur le site soient pris en compte.

**Ainsi une des réalités escamotées de l'entreprise a pu être rétablie : l'effectif des ouvriers est majoritaire sur le site. L'avancée obtenue permet une meilleure représentation des ouvriers STX mais aussi sous-traitants face à la Direction des Chantiers.**

**SOCIAL.** La CGT dénonce ce dispositif qui pourrait être appliqué dans la navale

## **Le CDI de chantier ne passe pas**

Il pourrait s'étendre à la sous-traitance navale. La CGT pointe du doigt « un contrat ultra-précaire ».

La CGT avait déjà prévu le comité d'accueil. La ministre du travail Myriam El Khomri devait venir à Saint-Nazaire vendredi dernier pour signer un « pacte pour le développement de la navale », avant de finalement « reporter » son déplacement.

**« Les intérimaires vont être les premières victimes »**

« Une pure opération de communication politique. C'est la reprise de l'ensemble des dispositifs qui existent déjà », lance Fabrice David, responsable de l'union départementale CGT. Mais selon le syndical, ce pacte prévoit aussi la mise en œuvre pour la



La CGT continuera aussi de dénoncer les négociations en cours sur la convention collective de la métallurgie : entre autres attaques, le patronat voudrait supprimer à terme la prime d'ancienneté, supprimer totalement la convention collective des cadres, et payer au poste et non à la qualification !

Enfin, c'est également le rôle d'un syndicat qui refuse de négocier « la casse sociale », de relayer dans l'entreprise les mobilisations nationales ou locales comme nous l'avons fait pour la Loi Travail.

**En ce moment même, les nouvelles dispositions légales contre les garanties collectives du Code du travail sont en passe d'être encore aggravées jusqu'à leur destruction pure et simple.**

Avec l'aide d'organisations syndicales complices, chaque patron sera en mesure d'imposer des reculs considérables sur la paie, la durée du travail et même les conditions de travail et de sécurité.

Il ne faut pas s'y tromper, la représentation de chaque syndicat dans l'entreprise influera fortement sur la possibilité d'adopter ou de rejeter des accords d'entreprises néfastes pour les salariés. **Chaque voix comptera !**

***Pour toutes les raisons évoquées, il faut qu'il y ait dans cette entreprise des délégués prêts à s'opposer aux attaques et à imposer le respect de nos conditions d'existence et de travail.***

Avec le carnet de commande qui se remplit, la situation n'est plus la même. Nous sommes dans les années qui viennent en capacité de nous faire respecter, notamment sur l'emploi et les salaires.

Le mouvement de salariés sur la prime de livraison et la revalorisation des salaires est le signe visible que de nombreux travailleurs de cette entreprise ne veulent plus subir. Un vote massif pour les listes CGT peut contribuer à relayer et renforcer ce signal fort vers la direction de l'entreprise et ses futurs propriétaires.

**Alors, aux élections professionnelles :**

**du 29 juin au 6 juillet**

**Votons et faisons voter pour la CGT !**

**(vote sur site le 29 juin et le 4 juillet).**

